



- ◆ L'édito de Laurent Rescanières... p.2
- ◆ Post-it...p.3
- ◆ Flash info... p.4
- ◆ Bien vivre à la retraite... p.5
- ◆ Portrait... p.6
- ◆ Les choses de la vie... p.7

- ◆ Évasion... p.8-9
- ◆ Aides et services... p.10
- ◆ La petite histoire... p.11
- ◆ Point de vue... p.12
- ◆ Détente... p.13
- ◆ Adhésion... p. 14

Édito



Chers adhérents, chères adhérentes de la Section Nationale des Retraités, chers amis,

L'incertitude mondiale pèse lourdement sur le climat social, fragilisant toujours plus les salariés de notre secteur.

Notre ADN a toujours été de négocier, et c'est pour cela que même si nous revendiquons toujours l'abrogation de la réforme des retraites, nous redemandons l'ouverture de discussions sur ce sujet.

Nous réaffirmons avec force notre opposition à la retraite par points ou d'une retraite par capitalisation, qui n'est qu'une source de spéculation contre les salariés et ne constitue en aucun cas une solution viable, en particulier pour les femmes et les plus précaires.

Nous exigeons l'ouverture de négociations par des Accords Nationaux et Interprofessionnels notamment sur l'emploi des seniors, l'égalité entre les femmes et les hommes, la pénibilité au travail et sur des mesures essentielles qui permettraient de trouver des financements pour l'équilibre futur du régime des retraites.

Lors du CNF, nous avons annoncé le lancement de notre stratégie de développement avec un objectif ambitieux : doubler notre nombre d'adhérents d'ici 2030.

Pour y parvenir, nous avancerons ensemble, car c'est notre cohésion et notre force collective qui feront la différence.

Votre engagement sans faille et votre militantisme déterminé sont des atouts majeurs, et nous savons que nous pouvons compter sur votre expérience de militants chevronnés pour affiner notre stratégie de syndicalisation.

Comme toujours, nous sommes à vos côtés, tout comme vous l'êtes à nos côtés, pour relever ce défi essentiel pour l'avenir de notre fédération.

Amitiés syndicales,

Laurent Rescanières, Secrétaire général de la FGTA-FO

La missive FGTA-FO du retraité est éditée par la Fédération Générale des Travailleurs de l'agriculture, de l'alimentaire, des tabacs et des services annexes

FGTA-FO : 15 avenue Victor Hugo 92170 Vanves - 01 86 90 43 60

Rédaction : Section Nationale des Retraités - Secrétaire fédéral : Richard Roze - Responsable de la communication : Clémence Bocel

Mise en page - conception graphique : Lua Valle

Crédits photo de couverture et d'illustration : Adobe Stock

Flash

- Les retraites représentent la moitié des 1000 milliards de dette accumulés depuis 2017.
- Depuis 1947 il n'y a pas eu une année sans grève à la SNCF.
- Un cerveau représente 2% du poids corporel d'un individu mais consomme 20% de l'énergie de l'organisme.

Les associations premières fabriques de lien social en France.

51% des Français sont engagés dans les associations. Le sport (22%), les arts et culture (16%), l'environnement climat (12%), l'action humanitaire (10%), l'éducation et formation, (9%) sont les domaines dans lesquels ils s'engagent le plus, selon le Baromètre Opinionway. « Les jeux olympiques auraient même créé une forme d'euphorie » constate Eléonore Quarré responsable de l'étude.

Il y a 40 ans l'espérance de vie était de 70 ans pour un homme. Il travaillait 49 ans (de 16 à 65 ans) soit 19% de son temps de vie. En 2023 l'espérance de vie passe à 79 ans pour un homme. Il travaille 40 ans (de 22 ans à 62 ans) soit 9,5% de son temps de vie.

La solitude progresse.

Un français sur quatre se sent régulièrement seul (étude de la Fondation de France). **17% des français souffriraient de solitude chronique**, contre 13% avant la crise sanitaire. Les accidents de la vie, la maladie, les décès, les divorces sont les principales causes de l'isolement. Il apparaît, que l'essor du télétravail et la digitalisation croissante des interactions sociales renforcent également la solitude.

Chiffres

13% de français ne boivent plus une goutte d'alcool.

21% des français se disent prêt à payer plus de taxe pour défendre l'environnement.

17,4% des salariés travaillent à temps partiel. Les trois quarts sont des femmes.

14,4% du PIB, c'est le poids des pensions de retraites en France. 2,5 points de plus que la moyenne européenne.

83% des français reconnaissent l'utilité de la fraternité.

Lu dans la presse économique

Selon le journal les Echos, en 1980 l'évolution du rapport démographique (3 cotisants pour 1 retraité, contre 1,3 en 2020) fait que *« les retraités d'aujourd'hui ont beaucoup moins cotisé pour leurs parents, que ce qu'ils demandent à leurs enfants et petits enfants de cotiser pour eux. L'application du raisonnement individualiste « j'ai droit à ce que j'ai cotisé » conduirait à baisser les pensions de l'ordre de 20 à 30% »*.

Un homme une histoire

La célèbre romance « **Le temps des cerises** »

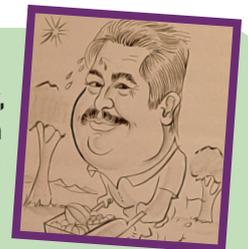
symbolise la Commune de Paris. Révolte engagée en mars 1871 et anéantie en mai de la même année. **Jean Baptiste Clément** (1836-1903) chansonnier montmartrois, journaliste, syndicaliste et communard, en est l'auteur. Il l'a dédiée à Louise, une ambulancière, qui tint la dernière barricade au soir du 28 mai 1871. Jean-Baptiste Clément a aussi écrit le chant révolutionnaire : « *La semaine Sanglante* ». Dans un autre registre, il rédigea une version parodique contre l'Empire de la célèbre ronde enfantine : « *Dansons la capucine* ».



Jardiner :

Un plus pour le corps et l'esprit. Bêcher, ratisser, biner sont des gestes qui améliorent la musculature et régénèrent les articulations. Le désherbage ou le bouturage permettent une gestuelle plus fine qui favorise la motricité. De plus le jardinage s'adapte aux capacités physiques et à l'âge de chaque pratiquant. Il apporte des bienfaits cardiovasculaires. Et de plus il se pratique dans la nature. Il a aussi des effets cognitifs : pour les personnes âgées il permet de réactiver des souvenirs de jeunesse.

Quid : qui est le jardinier caricaturé ? Il apparaît dans la publication.



Les retraités à nouveau dans la ligne de mire du gouvernement - Paris, le 24 février 2025.

Invité dans la matinale de RTL, vendredi 21 février, le ministre de l'Économie a affirmé qu'il ne s'oppose pas à l'idée de faire plus contribuer les retraités afin d'équilibrer le système de retraites, même si « c'est aux partenaires sociaux de se prononcer ».

«*De façon générale, rééquilibrer le niveau de vie entre salariés et retraités est une piste de solution qui me paraît raisonnable* », a-t-il estimé, en soulignant que « *le niveau de vie des retraités est en moyenne supérieur au niveau de vie des salariés* ».

Une nouvelle fois, un membre du gouvernement utilise l'argument fallacieux du « niveau de vie » pour s'en prendre aux retraités. M Lombard feint d'ignorer que le niveau de vie comprend les revenus (dont les pensions) et le patrimoine qui, selon toute logique, s'acquiert et s'accumule tout au long de la vie, et que ce niveau de vie se mesure par ménage en tenant compte du nombre d'enfants à charge.

Ainsi, selon toute logique, le patrimoine en fin de vie est supérieur à celui possédé à la naissance et, bien que les ménages de retraités aient des revenus en moyenne plus faibles que l'ensemble de la population, leur niveau de vie est en moyenne plus élevé, car ils ont plus rarement des enfants à charge.

Et puis, ce niveau de vie ne prend pas en compte certaines dépenses plus élevées pour les retraités, comme les dépenses de santé, sans compter le coût des complémentaires santé qui augmente avec l'âge et que les retraités paient sans aucune compensation de l'employeur ou de l'État contrairement aux actifs.

Pour autant, le niveau de vie des retraités qui était jusqu'à présent légèrement supérieur à celui de la population va considérablement chuter dans les années à venir. Le COR prévoit qu'il ne représente que 83 % de celui des actifs en 2070.

Cette baisse est la conséquence du cumul de toutes les régressions sociales mises en œuvre par les gouvernements

successifs : calcul de la pension sur les 25 (et non plus 10) meilleures années, indexation des pensions sur l'inflation hors tabac (quand il n'y a pas gel ou sous-indexation) et non plus sur le salaire moyen, augmentation de la durée de cotisation, décote, suppression de la demi-part pour les veuves, fiscalisation du supplément de 10 % de la pension pour 3 enfants, mise en place d'une nouvelle contribution sociale (CASA en 2013), création puis augmentation de la CRDS et de la CSG, non-déductibilité de la CSG...

Et puis, comme si cela ne suffisait pas, M Lombard en rajoute dans la provocation en déclarant : « *On a des déficits payés par nos enfants pour financer le niveau de vie des retraités* » et d'ajouter concernant la possibilité de désindexer les retraites de l'inflation, que « *le rapport de la Cour des comptes pointe cette solution comme rapportant des recettes au système, mais c'est aux partenaires sociaux de se prononcer* ».



Au nom de quels principes les organisations syndicales devraient-elles se prononcer et accepter une telle proposition? M Lombard, à FORCE OUVRIÈRE, nous ne mangeons pas de ce pain-là. Notre mission première est la défense des intérêts matériels et moraux des seuls salariés qu'ils soient actifs, chômeurs ou retraités. **Et notre revendication première, plus que jamais, c'est l'abrogation de la réforme des retraites de 2023.**

► Document issu du «supplément à la Lettre de l'URC Force Ouvrière» - n°30 - mars 2025

► Conformément aux statuts de la FGTA-FO, une délégation de la Section Nationale des Retraités a participé le 11 mars 2025 à Paris au Comité National Fédéral. Au nom des retraités de la SNR, **Jeanine Lecot-Lethoré** est intervenue pour **dénoncer les mesures révisant le système de retraite** et manifester sa solidarité avec la Confédération FO contre la réforme du 1er septembre 2023. (À gauche de la photo Michel Robert, Jeanine Lecot-Lethoré. À droite de la photo, Laurent Rescanières, Daniel Lesage).



Bien vivre à la retraite

Les conférences du bien vieillir

Après vous avoir fait découvrir le témoignage de Colette ROUMANOFF sur la maladie d'Alzheimer (Missive précédente) j'ai souhaité rajouter quelques éléments pouvant vous être utiles puis éventuellement transmettre si nécessaire autour de vous.

Aujourd'hui forte de son expérience **Colette crée et anime des ateliers qui ont pour objet d'apaiser le quotidien des personnes confrontées à cette maladie permettant de changer le regard et d'améliorer la relation grâce à une approche plus fluide** par le jeu des improvisations, d'un travail sur la présence, la voix, la créativité et la bonne humeur. Ces nouvelles perspectives s'ouvrent pour les soignants et aidants familiaux.

Ces ateliers de 12 personnes sont organisés sur deux après-midis à PARIS.

Ils sont aussi possibles en province à la demande des ccas et ou du conseil général départemental. Selon les départements ce dernier organise également le salon du bien vieillir.

Aussi très certainement près de chez vous, de nombreuses associations sensibles au soutien nécessaire aux aidants, organisent des rencontres dont :



France ALZHEIMER
francealzheimers.org

et
trouver-mon-activite.pourbienvieillir.fr

Voilà plusieurs options pour mieux vivre cet accompagnement.

Autres thématiques qui s'adressent aux seniors gérés par les territoires, ce sont des ateliers issus d'un référentiel national déployés par l'ASEPT dans le cadre de prévention, et non thérapeutique, financé par différents organismes CARSAT, AGIRC, ARRC, MSA, MUTUELLES...

Ce programme prend en compte toutes les composantes du bien vieillir.

Ces ateliers se présentent sous la forme d'un cycle de 12 séances de 1h30 (petit groupe 10/15 pax) animés par des professionnels formés à cette nouvelle méthode d'animation, sont dispensés près de chez vous dans les espaces culturels ou les maisons de quartier.



Parmi les différents thèmes proposés pour améliorer la qualité de vie et la santé, en voici un exemple :

Faites un PIED de nez aux chutes

Contenu des séances :

- **De la tête aux PIEDS** gardez vos os en bonne santé
- Dans votre salon **gardez les PIEDS sur terre**
- Dans votre chambre **levez-vous du bon PIED**
- **Trouvez chaussure à votre PIED**
- Dans votre salle de bain **ayez le PIED marin**
- Dans votre cuisine **ne mettez pas les PIEDS dans le plat**
- **Restez sur vos deux PIEDS** avec vos médicaments
- Dans les escaliers et à l'extérieur, **allez-y de bon PIED**
- **Des PIEDS et des mains pour rester en forme**
- Dernière séance consacrée à l'évaluation



À ce jour, 19 centres en France peuvent vous guider vers les ateliers situés près de chez vous. À noter également :

ASEPT : Association de santé, d'éducation et de prévention auprès des personnes âgées sur les territoires (loi 1901).
Le salon du bien vieillir chez soi, organisé par les CCAS.
FORUM : Café-rencontre pour les loisirs.

ÊTES-VOUS D'ACCORD?

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations.



Janine Lecot Lothoré.
lecotjanine@gmail.com



Entretien à bâtons rompus avec Michel Loridan

La retraite ça se mérite !

Mécanicien régleur à la Seita (manufacture des tabacs) durant 32 ans, Michel Leridan a assumé pendant 25 ans le mandat de secrétaire du syndicat FO de l'usine de Lille. Il fut également membre de la commission administrative de la Fgta-FO. Il est en retraite depuis 2009. Regard sur sa vie de retraité et son œuvre.

Plutôt du matin ou du soir ?

Je suis insomniaque et me satisfais de peu de sommeil. L'été j'attends 5 h du matin et l'hiver 6 h pour me lever à une heure "raisonnable". Qu'importe : ne dit-on pas que l'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt. Et l'avenir d'un retraité ce n'est pas rien. D'autant plus qu'il lui est compté.

As-tu un rituel journalier ?

Oui, comme tout un chacun. Mais mon grand moment matinal est la lecture pendant une bonne heure de mon journal local. Je l'épluche de A à Z. Il m'est essentiel de me tenir informé sur les faits locaux, nationaux et internationaux. Ça me semble indispensable pour ne pas mourir idiot. Le reste de la journée est souvent conditionné à la météo, attendu que le jardinage constitue mon activité favorite.

Quel est ton jour préféré de la semaine ?

J'en ai plutôt deux : le mercredi et le samedi. Tout simplement, parce ce que ce sont les jours où notre fille nous rend visite. Il est toujours très agréable de voir ses enfants. Mais outre le fait qu'elle concoure à faire les courses, ma fille s'improvise aussi assistante informatique. Une aide d'autant plus précieuse que de nos jours le numérique est devenu quasiment incontournable. Et comme chacun le sait, les nouvelles technologies sont souvent la bête noire des demi-vieux.

C'est quoi une belle journée de retraité ?

Faire ce que l'on a envie sans aucune

contrainte.

Travail : est-ce devenu pour toi un "gros mot" ?

Depuis mon plus jeune âge j'ai toujours aimé le travail. Aîné de quatre enfants j'ai du aider très tôt mes parents qui ne roulaient pas sur l'or. A quatorze ans et demi j'ai commencé à trimer pour faire bouillir la marmite. Je devins apprenti métallo, sans vacances scolaires bien évidemment. A l'issue de l'apprentissage, ce fut l'atelier au rythme de 48 h par semaine avec le dimanche comme seul jour de repos. Je sais ce que besogner veut dire, mais j'ai toujours eu un grand respect pour le travail.

Qu'est-ce qui a motivé ton adhésion à un syndicat ?

Lors de mon premier emploi, j'ai été happé par la CGT principal syndicat de l'entreprise. Je l'ai rapidement quitté quand j'ai vu que le délégué cégétiste passait plus de temps à distribuer le journal du parti communiste qu'à répandre des informations syndicales.

Alors pourquoi FO ?

Durant les événements de mai 1968 j'ai observé les uns et les autres. Un collègue de travail m'a alors expliqué ce qu'était FO. Je m'y suis retrouvé dans les valeurs que prônait l'organisation. J'ai pris m'a première carte en 1969. Et depuis ce jour je l'ai renouvelée sans discontinuer. Lorsque que je suis arrivé à la Seita, la CGT qui avait le monopole de l'accueil des nouveaux embauchés, avait déjà préparé ma carte d'adhérent. Je l'ai refusée d'emblée, en précisant que j'étais adhérent à FO et que je le demeurerais. Le fait d'obliger les nouveaux salariés à adhérer chez eux m'indisposait totalement et n'a fait que renforcer mes convictions. Remarqué par un responsable FO, j'intègre le bureau du syndicat et après plusieurs formations je deviendrai le secrétaire de la section FO des tabacs de Lille.

Ton engagement a-t-il contrarié ta carrière professionnelle ?

Oui ! J'étais bien considéré par les directions au niveau professionnel et personnel, mais ma hiérarchie directe m'a dit clairement que je devais faire un choix : la carrière ou le syndicat. Je n'ai pas hésité : mon honneur d'abord ! J'ai donc choisi de défendre la classe ouvrière que j'étais fier de représenter.

As-tu sacrifié des passions, sportives ou autres, pour militer syndicalement ?

Non ! J'ai continué à assouvir mes passions pour le jardinage et le cyclotourisme. Une manière d'évacuer les servitudes professionnelles et... syndicales. Et ainsi de se ressourcer. A présent je m'adonne quotidiennement à la cuisine avec ferveur.

Un responsable syndical a-t-il marqué d'une pierre blanche ton engagement militant ?

André Bergeron ! Celui qu'on surnommait "Le père tranquille du syndicalisme" ou encore "L'homme du grain à moudre" incarnait parfaitement le syndicalisme réformiste, libre et indépendant dans lequel je me reconnaissais. Ses interventions pleines de bon sens me galvanisaient et me motivaient. C'était exaltant de militer à ses côtés. André Bergeron a été un grand monsieur du syndicalisme. Aucun autre par la suite ne lui est arrivé à la cheville.

Le militant que tu es devenu a-t-il des regrets ?

Oh que non ! Je suis fier de mon parcours syndical. La preuve : j'y suis encore aujourd'hui ! Je m'implique à la Section Nationale de Retraités de la Fgta. Le syndicat m'a façonné et fait l'homme que je suis devenu aujourd'hui. Le syndicalisme est une belle école de la vie.

Que dirais-tu à un jeune pour l'inciter à militer ?

Se plaindre, critiquer, dire que le syndicat ne fait rien, c'est facile. Alors je lui dirais que le syndicat c'est comme une auberge espagnole : chacun apporte sa pierre à l'édifice. Et qu'ensemble nous contribuons à améliorer le mieux être de tous.

Comment vis-tu aujourd'hui ta retraite ?

Avec un minimum de santé, entouré des miens, je peux dire que je suis heureux !

Dirais-tu que la retraite est le plus beau métier du monde ?

Je ne la vois pas comme cela ! La retraite ça se mérite. Certes, elle peut être un moment agréable à vivre. Mais pour cela il faut avoir beaucoup travaillé au préalable afin de s'en donner les moyens.

Propos recueillis par **Daniel Lesage**.
daniel-lesage@wanadoo.fr

Les choses de la vie

Vous êtes à la retraite et avez contracté un crédit avant celle-ci ?

Avant même votre départ à la retraite, certaines garanties de votre assurance de prêt immobilier entrent en jeu, notamment :

- Invalidité **Permanente Totale** (IPT)
- Incapacité **Temporaire Totale** (ITT)
- Invalidité **Professionnelle** (IP)

Ces garanties peuvent cesser selon les conditions de votre assureur. En effet, une fois à la retraite, certaines protections n'ont plus lieu d'être, car elles couvrent des risques liés à votre activité professionnelle. Il n'y a donc aucun intérêt à maintenir une assurance pour un métier que vous n'exercez plus.

Si l'assureur ne les annule pas automatiquement, il peut proposer un réajustement des tarifs, par exemple en supprimant la garantie ITT ou la couverture en cas de perte d'emploi. Cependant, certains assureurs refusent de modifier le contrat et préfèrent vous reverser une fraction de votre cotisation.

Si vous êtes encore engagé dans un crédit, il est essentiel de vérifier les clauses de votre contrat. Au moment de votre retraite, vous pouvez négocier une baisse des primes d'assurance, notamment en demandant par courrier recommandé la suppression des garanties inutiles.

Et si l'assureur refuse ? Faites jouer la concurrence !



**À vos contrats :
lisez les petites
lignes et
vérifiez !**



Josiane Leblond.
josleblond@gmail.com

Cet article n'engage que celui qui l'a rédigé.



Le Fort de Mutzig

Le Fort de Mutzig est situé en Alsace, à une heure de Strasbourg. Ce site militaire est absolument incroyable. Construit entre 1893 et 1918 sur ordre de Guillaume II, empereur d'Allemagne, la Feste Kaiser Wilhelm est la première fortification allemande bétonnée, cuirassée et électrifiée. En 1914, avec ses 22 tourelles d'artillerie et sa garnison de 7000 hommes, c'était la fortification la plus puissante d'Europe.

La mission principale de cette fortification était de barrer la plaine du Rhin en liaison avec la ceinture fortifiée de Strasbourg afin d'empêcher toute offensive française vers le Nord. Le Fort de Mutzig (Feste Kaiser Wilhelm) couvre une superficie de 254 hectares et dispose de 40 000 m² de souterrains.

Une révolution technologique :

Les ingénieurs allemands ont construit à Mutzig les premiers ouvrages intégrant de nouvelles technologies et concepts qui ont révolutionné la fortification :

- **Le béton** : premier ouvrage entièrement bétonné.
- **Le cuirassement** : première fortification cuirassée.
- **L'électricité** : premier fort doté d'une centrale électrique destinée à produire l'électricité pour la ventilation, l'éclairage, les pompes, etc.

Un site d'histoire et un lieu touristique majeur :

La partie du Fort de Mutzig aujourd'hui ouverte à la visite expose l'ensemble des équipements d'origine, restaurés ou mis en valeur avec des panneaux explicatifs, des maquettes et de nombreux objets d'origine. Les visites offrent une vision synthétique du contexte géopolitique et stratégique de l'Europe ainsi que de la révolution technique et industrielle de l'époque.

Informations pratiques :

Pour la visite, prévoyez des vêtements chauds. L'accès peut être difficile pour les personnes à mobilité réduite en raison des nombreuses marches. La gare la plus proche est à 3 km et l'accès à vélo est possible, **mais attention à la montée !**



Soldats allemands



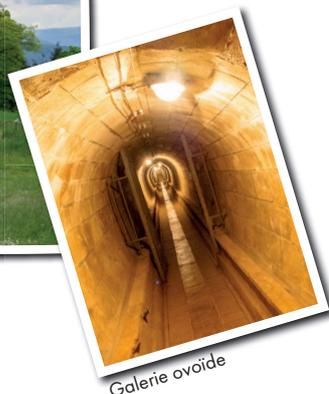
Vue d'un des bâtiments du fort



Surveillant



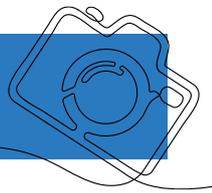
Batterie de canons



Galerie ovoïde



Photos : ©Daniel Dreux/Adobe stock
Daniel Dreux.
rd. dreux@gmail.fr

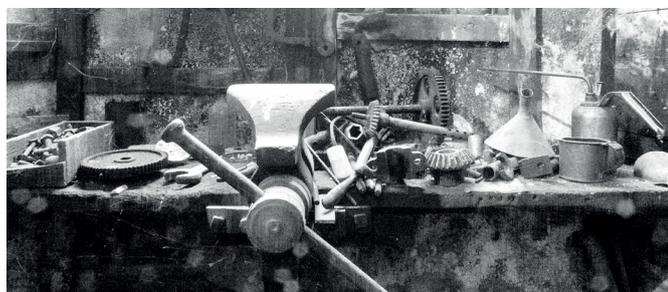


Le Moulinage de la Neuve

L'Ardèche est un département qui mérite d'être découvert, non seulement pour ses paysages et ses villages pittoresques, mais aussi pour son passé industriel. Nous avons visité l'ancienne usine de moulinage de la Neuve, située dans la vallée de la rivière Glueyre, à Marcols-Les-Eaux.

TRANSFORMER LE COCON EN FIL DE SOIE PASSE PAR DEUX ÉTAPES CLÉS : LE DÉVIDAGE ET LE MOULINAGE.

- **Le dévidage** consiste à dérouler le fil : les cocons sont plongés dans de l'eau très chaude pour ramollir la séricine, une colle naturelle produite par le ver à soie qui forme une pellicule en surface. Une fois l'extrémité du fil dégagée, on déroule ensuite le cocon pour obtenir un fil de soie brut, également appelé «soie grège».
- **La deuxième étape, le moulinage**, consiste à assembler les fils de plusieurs cocons (de 4 à 14) en leur donnant une légère torsion qui va définir leur aspect. Cette diversité de torsions permet d'obtenir une multitude de tissus, ce qui rend le fil de soie particulièrement solide; Le moulinage se fait à l'aide d'une machine appelée «moulin», et c'est seulement une étape parmi d'autres dans le long processus de traitement du fil de soie.



Atelier de réparation des machines

Le Moulinage de la Neuve est le dernier à avoir conservé ses machines pour le moulinage du fil de soie. Il fonctionnait à l'énergie hydraulique. Cette vieille « fabrique à soie », construite en 1860, a transformé et



Bobines de fil de soie

mouliné la soie pour les Grands Soyeux de Lyon pendant plus d'un siècle, avant d'arrêter ses activités en 1967. Les portes de l'atelier, autrefois fermées, se sont réouvertes en 2002 grâce à l'Association Moulins et Moulinages de la Glueyre. Aujourd'hui, tout est là : les métiers, les bobines, la roue à augets, les fuseaux, le moteur monocylindre diesel... et même l'odeur de l'usine, comme le mentionnait un visiteur, petit-fils de moulinier !



Moteur diesel servant à l'entraînement de toutes les machines

La visite est très intéressante et offre une plongée fascinante dans l'histoire industrielle locale.

Pour les passionnés d'histoire sociale, des archives passionnantes sont disponibles, notamment celles concernant les salaires de 1960.

Industrie du Moulinage	Application du 1er Février 1960
Manoeuvre	1,48 NF
Embrocheuse	1,48 "
Dévideuse	1,48 "
Doubleuse	1,51 "
Sélicieuse	1,53 "
Moulinière	1,56 "
Entreteneur	1,64 "

Note de service pour les coûts horaires

Par exemple, le salaire d'un manœuvre était de 1,48 NF (soit environ 0,22 €/h), tandis qu'un entreteneur touchait 1,64 NF (soit environ 0,25 €/h). (NF = Nouveau Franc)

Photos: ©Daniel Dreux
Daniel Dreux.
rd. dreux@gmail.fr



Complémentaire santé :

La hausse des cotisations en 2024 a été autour de 8% du d'après les mutuelles à la progression des dépenses de santé liée au vieillissement de la population et aux évolutions réglementaires (100% santé...) Une mission sénatoriale et d'après les calculs de la sécurité sociale signalent que les mutuelles ont abusé des hausses de tarifs ceux-ci auraient de l'être entre 4.5% et 7%. Les hausses pour 2025 sont malheureusement dans cette fourchette et même plus suivant les âges.

Temps de travail :



Les français ne travaillent pas assez en temps de travail : la moyenne de l'union européenne en durée effective moyenne est de **1790h** pour un temps complet par an et en France de **1673h**. **Ceci impacte fortement l'équilibre des caisses de retraite** et celui de la sécurité sociale.

Carte Vitale :

La carte Vitale sera accessible depuis le smartphone des assurés grâce à l'appli carte Vitale. Il s'agit d'une alternative dématérialisée de la carte Vitale physique, qui continue d'exister. L'appli carte Vitale permet aux assurés de consulter directement leurs reçus de dépenses de soins. À ce jour, l'appli carte Vitale est disponible auprès des 23 caisses d'assurance maladie. Pour en savoir plus sur l'appli carte Vitale, contacter votre caisse d'assurance maladie.



Boîte à clefs extérieure :

Elles sont devenues courantes pour deux raisons principales : l'accès à une location touristique en l'absence du propriétaire et pour laisser un double des clefs au domicile de leur parent âgé afin que la femme de ménage, le personnel soignant...puissent rentrer dans le logement si personne ne peut leur ouvrir. **Mais attention en cas de vol au domicile, commis sans effraction à l'aide des clefs dérobées dans la boîte, l'assurance pourrait refuser sa garantie.** Pour être indemnisé en cas de cambriolage, vérifiez le contrat d'assurance habitation et en cas de doute, contactez votre assureur ou celui de vos parents.

Action sociale acte 1 :



Demande de secours financier exceptionnel : Vous êtes retraité(e), vous dépendez de l'Assurance retraite, et vous souhaitez bénéficier d'une aide financière de votre caisse régionale pour pouvoir régler des dépenses liées à une difficulté soudaine, inhabituelle et imprévisible. Tels que : vols, agressions, escroqueries, abus de faiblesse, catastrophe naturelle, grand froid, canicule; veuvage; achat et/ou pose d'équipement permettant de répondre aux situations d'urgence ; frais de déménagement ; dettes de loyers sauf endettement chronique (montant versé au bailleur). Cette aide de l'Assurance retraite est attribuée aux retraité(e)s dont les conditions de vie, les ressources, l'âge ou l'état de santé créent une situation de fragilité dans le cadre des situations exceptionnelles citées ci-dessus. Pour en bénéficier, vous devez être retraité(e) et dépendre de l'Assurance retraite.

► **Pour de renseignements :** connectez-vous sur le site lassuranceretraite.fr ; ou appelez le **3960**.

Fonds social acte 2 :

Votre mutuelle dispose généralement d'un fonds social qui permet de vous apporter un soutien financier si vous rencontrez une difficulté dans des thématiques comme le handicap, l'aide aux aidants, décès, difficultés financières, médicales. Mais attention chaque mutuelle a ses propres règles de fonds social et certaines prennent en compte des aides que d'autres refusent. Contacter votre mutuelle en cas de problèmes.

Aides sociales obsèques :

Les frais d'obsèques s'élèvent en moyenne à **3350€ pour une inhumation** et à **3609€ pour une crémation**, selon le rapport public annuel 2019 de la Cour des comptes (chiffres 2014), et jusqu'à 6 500 euros selon les opérateurs.

Plusieurs dispositifs permettent aux personnes ayant peu de ressources financières de payer les frais d'obsèques de leurs proches décédés.

Le remboursement des frais d'obsèques d'un retraité

Pour le décès d'un retraité, la personne qui paye les frais d'obsèques (être héritier ou ayant droit n'est pas obligatoire) peut demander à se faire rembourser par la caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (Cnav) si celle-ci doit de l'argent au défunt (arriéré de pension de retraite). Le montant du remboursement est plafonné à 2 286,74 €.

Michel Robert.
mirobert63@hotmail.fr

La petite histoire



... Et si les gilets jaunes n'avaient rien inventé

Je vous parle d'un temps que les moins de 40 ans ne peuvent pas connaître. D'une époque où j'exerçais le mandat de secrétaire général de l'Union Départementale FO de la Manche. Daniel Lesage raconte.

Années 1980 : les ronds-points fleurissent partout en France. Cherbourg n'échappe pas au raz-de-marée et un grand embranchement est aménagé à l'entrée de la zone commerciale de la ville. C'est le passage quasiment obligé pour entrer ou sortir de l'agglomération cherbourgeoise. A FO nous prêtons de l'intérêt à l'ouvrage censé faciliter la circulation. Me revint alors en mémoire le fameux sketch de Raymond Devos intitulé : « Ça n'a pas de sens ». L'humoriste raconte avec ironie qu'il tourne en rond en voiture indéfiniment place de la Concorde.



Eh bien, un après-midi de décembre nous avons interprété la parodie sur le terrain à l'occasion d'une journée d'action organisée dans la fonction publique pour exiger la revalorisation des salaires.

A l'appel de leur syndicat, une trentaine de militants FO se rassemblèrent avec leur voiture dans une bourgade à proximité de Cherbourg. Et de là, en cortège avec leurs véhicules ils convergèrent vers le rond-point dit « Euromarché » (enseigne de la grande distribution de l'époque) et entreprirent de tourner lentement et interminablement autour du terre-plein central. La priorité appartenant aux véhicules engagés dans le rond-point, il devint alors impossible aux autres automobilistes d'y entrer. Et même pour certains d'en sortir.

«FO joue les Raymond Devos»

L'opération «escargot fou» provoqua bien évidemment un embouteillage monstre. Les conducteurs n'y comprenaient plus rien : la route n'était pas barrée, ça circulait dans le rond-point et cependant il était impossible d'avancer. La manœuvre s'avéra imparable.

Certains usagers apprécient modérément le manège.



Mais, le plus cocasse de l'histoire, c'est que j'avais embarqué dans la voiture de l'U.D. un inspecteur des renseignements généraux, le représentant d'un corps de police avec qui, plutôt que de jouer au chat et la souris, j'entretenais des relations courtoises. Comme à chaque fois en pareilles circonstances, je l'avais avisé du lieu de rassemblement de la manifestation, en me gardant bien toutefois de lui dévoiler la suite des événements. Venu sur place et voyant que nous nous apprêtions à nous déplacer, le brave inspecteur me demanda s'il pouvait prendre place dans mon véhicule.

Je me gardai bien de lui refuser ce "privilège". Et, à son corps défendant, je l'entraînai dans le tourniquet infernal. Prétextant la dangerosité de sa requête, je refusai de m'arrêter dans le rond-point pour le déposer. Et comme le représentant de l'ordre était privé de talkie-walkie (resté dans sa voiture) et de téléphone

(le portable n'existait pas) il lui fut impossible de prévenir ses homologues.

Et c'est ainsi que pendant plus d'une heure, totalement démuné, il dut ronger son frein assis à mes côtés et s'improviser manifestant. Lui-même fonctionnaire, bon prince, il prit la chose avec beaucoup de philosophie et d'humour.

Les gendarmes, avisés probablement par les riverains, finirent par rétablir l'ordre.

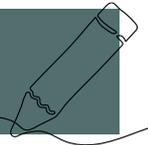
Mais ils furent dans l'impossibilité de nous verbaliser pour entrave à la circulation attendu que nous n'avons jamais cessé de tourner autour du rond-point. **«FO joue les Raymond Devos» titraient le lendemain les journaux que nous avions mis dans la confidence.**



Même si cela fit rire jaune certains automobilistes, médiatiquement l'opération eut un grand retentissement.

Beaucoup saluèrent l'originalité de la manif et tout le monde sut qu'il y avait un problème de rémunération dans la fonction publique et que FO portait la revendication. **Mais quid de gilet jaune? La chasuble fluo n'existait pas à l'époque.**

Daniel Lesage.
daniel-lesage@wanadoo.fr



2025, Retour vers le futur? On prend les mêmes et on recommence...

Décidemment, la vie sociale et ou politique dans notre pays est loin d'être un long fleuve tranquille.... En ce début d'année 2025, l'une des conséquences de la chute du gouvernement du premier ministre M. Barnier est la revalorisation au 1er Janvier de nos pensions de retraite à hauteur de 2,2%.

2024, une année sociale et politique instable ; c'est la valse des 1^{ers} ministres ; après Elisabeth BORNE, voilà Gabriel ATTAL qui pointe le bout de son nez pour une durée déterminée de 6 mois, puis pour 3 mois Michel BARNIER.... En attendant le suivant. L'actualité sociale nous a poussé dans la rue et les mobilisations de fin d'année 2023 et de 2024 n'y ont rien fait ; les différents gouvernements ont continué à faire la sourde oreille mais en plus, il y avait fort à craindre sur la remise en cause de l'article L 161-23-1 du code de la sécurité sociale, en désindexant l'augmentation des pensions de l'inflation.

Qu'on le veuille ou non, la dissolution de l'assemblée nationale « lorsqu'on détient la majorité que l'on sait » est un aveu d'échec ou pour le moins d'impuissance qui conduit à de grands moments d'incertitude politique et sociale et trace un avenir incertain sur tous les sujets.

Dans son dernier rapport remis au nouveau premier mi-

nistre M. BAYROU, la cour des comptes prévoit un trou de 15 milliards d'euros en 2025 en l'absence de réforme. Ce sont désormais 3 mois dont disposent le patronat et les organisations syndicales de salariés pour s'entendre sur l'amélioration du système.

L'équation est complexe sans toucher à son équilibre financier ; certains poussent l'idée du système de la retraite par capitalisation. Même si les fonctionnaires bénéficient de ce système (Régime Additionnel de la Fonction Publique) depuis 2005 tout en étant un sujet tabou, le privé est dubitatif ou n'en veut pas ; pourtant, les retraites complémentaires, c'est déjà de la retraite par capitalisation.

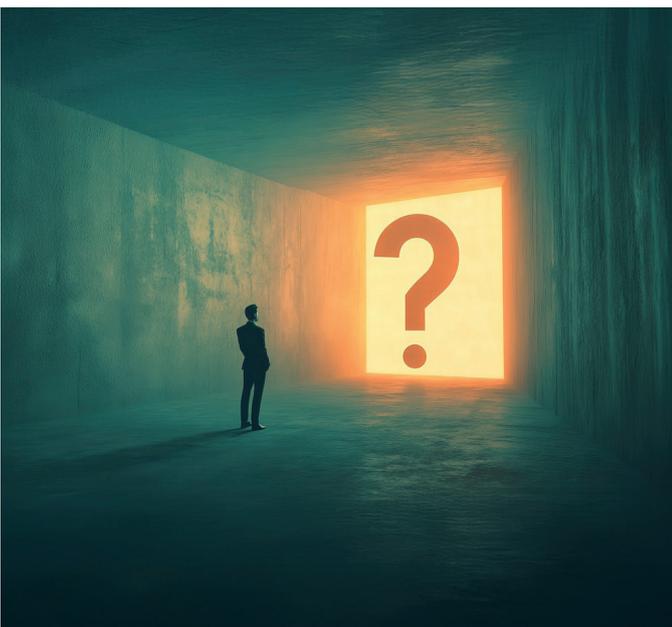
Et lorsque nous voyons ce que cela comporte dans le maintien de notre pouvoir d'achat du montant total de notre retraite (régime général + régime complémentaire), il faut tout de même s'interroger.

Après, pour trouver les moyens du financement, il faudra regarder à un moment du côté des exonérations de cotisations patronales faites sans contreparties.

Introduites en 1993 afin de concilier augmentation des bas salaires et préservation de l'emploi, le coût représente plus de 90 milliards d'euros par an aux finances publiques, soit plus de 80% des recettes de l'impôt sur le revenu hors prélèvements sociaux.

Surtout que ce montant ne cesse de croître sous l'impulsion des augmentations du salaire minimum et l'élargissement de l'assiette des exonérations qui sont passées pour des salaires compris entre 1 et 1,3 SMIC à ceux compris entre 1 et 3,5 SMIC aujourd'hui....

Pour notre part, il faudra se demander si nous ne pouvons pas trouver un autre moyen de se faire entendre que de proposer des rassemblements répétitifs qui deviennent de moins en moins « populaires » si l'on ne compte que le faible nombre de participants et le peu d'engouement que cela suscite.



Jean-Jacques CAZAU MAYOU.
cazau.fo@laposte.net

Danielle Messia : une étoile filante de la chanson

Disparue trop tôt, Danielle Messia laisse derrière elle une œuvre poignante et intemporelle. À l'occasion des 40 ans de sa disparition, un coffret réunit l'intégrale de ses enregistrements, ravivant la mémoire d'une artiste à la voix bouleversante.

Née Danielle Mashiah le 27 octobre 1956 à Jaffa (Israël), Danielle est une fleur qui n'aura pas eu le temps de s'épanouir. À quelques jours d'être l'invitée de Michel Drucker dans l'émission « Champs-Élysées », elle décède le 13 juin 1985 d'une leucémie foudroyante. Elle avait 28 ans.

À l'occasion du quarantième anniversaire de sa disparition, l'éditeur EPM publie un coffret de cinq CD rassemblant l'intégrale de ses enregistrements, avec, entre autres, une postface de Jean-Jacques Goldman dans laquelle il écrit :

« Danielle était une des seules filles en France qui avait du talent... Mais ce qui me rend malade dans son histoire, c'est que c'était une fille qui n'était pas douée pour le bonheur. Un peu comme moi. Nous sommes des enfants de personnes rescapées... »

Plombée par ce passé, elle revendique de vouloir s'en échapper, en particulier dans sa chanson « **Grand-mère Ghetto** » :

“
Non j'porterai pas tes valises
Elles sont lourdes de misère
Dans la vie il faut des bêtises
Histoire d'être plus légère
[...] Je voudrais rouvrir la confiance-
Comme une porte sur le monde
Je voudrais rire sur l'existence
Tuer les vieux démons qui grondent
”

Je vous invite à écouter également quelques-unes de ses plus belles chansons : « **De la main gauche** », que l'on peut retrouver sur YouTube, avec une superbe interprétation de Catherine Ribeiro :

“
Je t'écris de la main gauche
Celle qui n'a jamais compté
C'est elle qui faisait les fautes
Du moins on l'a raconté
[...]
Je t'écris de la main bête
Qui n'a pas le poing serré
Pour la guerre elle n'est pas prête
Pour le pouvoir l'est pas douée
”

Ou encore « **Naissance** » :

“
Je vais ramper sur le ventre
Pour appréhender le monde
Je vis et je suis le centre
D'une sphère chaude et profonde
[...]
Mes mains s'agrippent à la terre
L'aube lave mon visage
Dans un cri qui me soulage
Je m'éveille à la lumière
”

Sans oublier « **Les mots** » :

“
Les mots roulent comme des coquilles vides
Au point d'avoir peur d'en user
J'ai peur de donner à l'amour un goût de lessive
Et au bonheur un air de machine à laver.
”

Pour terminer, je vous livre ce **mot du journaliste Jean-François Kahn**, récemment décédé, qui animait sur France Inter une émission sur la chanson « Avec tambours et trompettes » :

« De toutes les voix que j'ai entendues, et je pense même à Piaf, celle-ci est peut-être celle qui bouleverse le plus immédiatement. Hélas, il ne reste que la voix. »



Photo@EPMUSIQUE

Coffret 5 CD Danielle MESSIA « RE-Naissance » chez EPM
3, rue Pérard, 36000
CHÂTEAURoux

Gérard Debard.
gerard.debard@wanadoo.fr



REJOIGNEZ la Section Nationale des Retraités de la FGTA-FO !

Parce que la retraite ne signifie pas la fin de l'engagement, la Section Nationale des Retraités de la FGTA-FO vous offre un espace de solidarité et d'action. Ensemble, nous défendons vos droits, vos intérêts et votre pouvoir d'achat face aux évolutions sociales et économiques.

En adhérant, vous restez informé, soutenu et actif dans la vie syndicale.

Rejoignez-nous pour faire entendre votre voix et préserver les acquis que nous avons collectivement construits !



Appel cotisations 2025

Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'Alimentation des Tabacs et des activités annexes Force Ouvrière

15 avenue Victor Hugo 92170 VANVES
Tél : 01.86.90.43.60
Email : fgtafo@fgta-fo.org / N° Siret : 78457821300026

Chers Camarades retraité(e)s,

La cotisation syndicale subit une augmentation de prix. La section nationale des Retraités de la FGTA-FO a souhaité que celle-ci soit la moins douloureuse pour tous.

Comme vous le savez, notre cotisation retraitée se compose de trois éléments : la **part confédérale**, la part **UCR-FO** (Union confédérale des retraités) et la part **SNR FGTA-FO** (Section nationale des retraités FGTA-FO).

Le tableau ci-après vous donne les différentes évolutions.

2021	2022	2023	2024	2025
45.83 €	45.83 €	46.18 €	46.28 €	46.43

Bulletin d'adhésion 2025 à SNR FGTA-FO

A retourner avec le chèque ou la copie du virement à Richard ROZE SNR FGTA-FO, 15 avenue Victor Hugo 92170 VANVES

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Secteur professionnel d'origine :

Téléphone : Mail :

Déclare adhérer à la Section nationale des retraités FGTA-FO pour une cotisation annuelle 2025 de **46.43 € euros** (chèque établi à l'ordre de FGTA-FO ou par virement), en contrepartie de ma cotisation, je reçois le magazine de la fédération et les documents « retraite » ainsi que l'accès à la plateforme avantages. En outre, je reçois le reçu fiscal correspondant à ma cotisation.

FGTA-FO
IBAN: FR76 1751 5006 0008 0025 4789 060

Date

Signature



Génération Santé

La complémentaire santé individuelle clé en main

En partenariat avec la FGTA-FO

Prendre soin de votre santé n'a jamais été aussi simple.

Chez Cocoon, nos solutions de complémentaires santé sont conçues pour répondre à vos besoins, mais aussi à votre budget.
Découvrez toutes les solutions et avantages inclus dans nos offres.



Des **tarifs négociés**
pour vous, par votre
Fédération



Une couverture
immédiate, sans
**aucun délai de
carence**



**Une équipe de
conseillers dédiés**
pour vous
accompagner

Pour en savoir plus



01.76.24.09.80
du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

cocoon

Nous protégeons
ce que vous avez de plus cher



AIDANT

**Vous êtes
un aidant ?
Nous sommes
là pour vous
soutenir !**



Nous proposons des solutions concrètes et un accompagnement sur mesure. Avec notre ligne dédiée, vous pourrez bénéficier d'écoute et de conseils adaptés à vos besoins.

**Scannez et découvrez
l'accompagnement
dont vous bénéficiez**



**malakoff
humanis**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE